



## Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

# PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR REGIONAL

**Samedi 8 juin 2024 à 09h30**

**Complexe Sportif Jacques Chirac – rue du Ramierou, 82000 MONTAUBAN**

**Les membres du Comité Directeur de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel et en visioconférence, sur convocation du Président.**

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 22 membres sont présents sur 25 et 8 présidents sur 10 sont présents ou représentés.



### Présents :

Mesdames : CHAPPAT Huguette, COMBES Christine, DESBOIS Brigitte, DESMARS Laurence, EMERY Catherine, FERRIER Magali (visioconférence), JORDAN Véronique, PY Anne-Lise et VILAPLANA Sandrine.

Messieurs : AVAL Gérard, COMBES Jean-Luc, DESSAINT Jean-Jacques, DUPREY David, HAETTY Bruno, LACAZE Laurent, LAVAL Dominique, MARITON Bruno, NEBOUT Gérard, PUEL Alain, PY Patrice, RODRIGUEZ Christophe et SANTOS David.

### Excusés :

Madame : DUBOURG Maryline

Messieurs : BAUDOUX Paul et SANS Eric

### Assistent :

Mesdames : ESPINASSE Christel (Présidente du comité Aveyron Lozère), FERRIER Magali (Présidente du comité de l'Hérault/visioconférence), LARROQUE Florence (Présidente du comité du Quercy Garonne) et MANZANO PEREZ Justine (Assistante de Direction).

Messieurs : CALVET Jean (Président du comité du Tarn), CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional), DESDOIT Yves (Président du comité de l'Ariège), MARITON Bruno (Président du Comité Aude/Pyrénées Orientales), MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint), PELAT Stéphane (Commissaire aux Comptes) et RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial).

### Invités excusés :

Madame : FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe).

Messieurs : BERGAMO Richard (Président du comité du Gers – représentation par M. LAVAL Dominique), BOYRIE André (Président du comité Hautes-Pyrénées), FAESCH André (Président du Comité du Gard) et STEIN Alexandre (Président du Comité de la Haute-Garonne – représentation par M. LACAZE Laurent).



Le Comité Directeur Régional, réunissant le quorum requis à l'article 13.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Liste des Candidatures au Comité Directeur Régional pour la mandature 2024/2028
2	Liste des Candidatures pour les Délégués Fédéraux de 2024 à 2025
3	Ordre du Jour Assemblée Générale / Texte des Résolutions / Convocation
4	Comptes Annuels 2023/2024
5	Budget Prévisionnel 2024/2025
6	Dispositions Financières 2024/2025
7	Présentation de la synthèse des travaux du Grenelle des Incivilités

Le Président ouvre la séance à 9h30 en indiquant que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



### 1. Instances :

#### 1.1. Ouverture par le président

1.1.1. Etat des Licences

#### 1.2. Assemblée Générale 2024

1.2.1. Retour Commission Electorale

1.2.2. Validation de l'Ordre du Jour, des Résolutions et de la Convocation

1.2.3. Validation des Comptes Annuels, du Budget Prévisionnel et des Dispositions Financières

#### 1.3. Préparation du Plan de Développement 2024-2028 : retour des responsables par thèmes

#### 1.4. Affiliations, renouvellements et modifications des structures sur le territoire

### 2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :

#### 2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

2.1.2. Point Financier

2.1.3. Commission Régionale de Discipline

#### 2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)

2.2.1. Grenelle des incivilités – Synthèse des travaux

#### 2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.3.1. Formation de Cadres et Dirigeants

2.3.2. Formation de joueurs (Patrick CHICANNE)

2.3.3. Projet PPF 2024-2028 (Patrick CHICANNE)

2.3.4. ERO (Christophe RODRIGUEZ)

#### 2.4. Promotion Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.4.1. 5x5

2.4.1.1. Finales Régionales

2.4.1.2. RSP

2.4.1.3. Accession Pré-Nationale à NM3

2.4.2. 3x3

### 3. Tour de table



## 1. Instances :

### 1.1. Ouverture par le président

#### 1.1.1. Etat des Licences

La Ligue Occitanie a dépassé les 44 000 licenciés sur l'ensemble de la région.

Total par comité / comparaison	TOTAL			Saison 2022/2023					
	F	M	Total	F		M		Total	
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	526	992	1 518	511	15	913	79	1 424	94
0030 - COMITE DU GARD	1 301	2 867	4 168	1 232	69	2 821	46	4 054	114
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	4 826	8 418	13 244	4 574	252	8 033	385	12 607	637
0032 - COMITE DU GERS	1 350	1 284	2 634	1 261	89	1 252	32	2 513	121
0034 - COMITE DE L'HERAULT	2 108	4 866	6 974	1 897	211	4 752	114	6 649	325
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	1 236	1 152	2 388	1 224	12	1 073	79	2 297	91
0081 - COMITE DU TARN	1 214	1 985	3 199	1 111	103	1 999	-14	3 110	89
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	1 378	3 009	4 387	1 254	124	2 927	82	4 181	206
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	1 308	1 389	2 697	1 217	91	1 386	3	2 603	94
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	1 141	1 670	2 811	1 079	62	1 619	51	2 698	113
<b>Total - Ligue Régionale</b>	<b>16 388</b>	<b>27 632</b>	<b>44 020</b>	<b>15 360</b>	<b>1028</b>	<b>26 775</b>	<b>857</b>	<b>42 136</b>	<b>1884</b>
	37,2%	62,8%		36,5%		63,5%			

### 1.2. Assemblée Générale 2024

#### 1.2.1. Retour Commission Electorale

La Commission Electorale s'est réunie le lundi 13 mai afin de statuer sur les candidatures reçues au siège de la Ligue pour l'élection au Comité Directeur Régional pour la mandature 2024/2028. A la suite de l'ouverture de toutes les candidatures, trois postes restent vacants dont les deux postes des moins de 26 ans (une femme et un homme). La liste des candidats à l'élection du Comité Directeur Régional de la Ligue Occitanie pour la mandature 2024/2028 se trouve en *annexe 1*. Enfin, la Ligue a reçu deux candidatures pour les postes de délégués fédéraux de 2024 à 2025 (*Annexe 2*), la Commission Electorale a statué sur ces candidatures le vendredi 7 juin.

#### 1.2.2. Validation de l'Ordre du Jour, des Résolutions et de la Convocation

Huguette CHAPPAT présente aux membres du Comité Directeur Régional les différents documents soumis au vote pour diffusion à l'ensemble des clubs occitans avant le 12 juin.

Les documents sont les suivants : Ordre du Jour, Texte des Résolutions et dernière Convocation. *Annexe 3*.

**Délibération** : Etes-vous d'accord pour valider ces trois documents afin de les diffuser aux clubs ?

Votants : 21 (Absence de Laurent LACAZE en début de réunion) POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENSION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.**

Ces documents seront diffusés aux clubs occitans avant le 12 juin par le Secrétariat Général.

#### 1.2.3. Validation des Comptes Annuels, du Budget Prévisionnel et des Dispositions Financières

La clôture des comptes s'est effectuée en deux temps : du lundi 13 au mercredi 15 mai 2024 en présence de l'experte comptable puis présentation au Commissaire Aux Comptes le mercredi 22 mai au matin pour validation. *Annexe 4*.

Le résultat net comptable se solde par un déficit de 6792€.

#### Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 3 672 K€ contre 3 031 K€ pour l'exercice précédent soit une augmentation de 21%. Cette hausse est la résultante de l'évolution positive du nombre de licenciés et des recettes afférentes mais aussi de toutes les nouvelles prestations réalisées cette année, en particulier dans le domaine de la formation des techniciens.
- Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 3 822 K€ contre 3 113 K€ pour l'exercice précédent soit une augmentation de près de 23%. Cette hausse est en corrélation avec l'évolution des produits.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 869 K€ et représentent près de 23% des charges totales, soit un niveau stable par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevés à la somme de 79 K€ et représentent 2% des charges.

### Quelques éléments du bilan :

- Actif immobilisé reste relativement stable à 271 K€ (-5 %), les amortissements étant en partie « compensés » par quelques investissements récurrents en matériel.
- Actif circulant reste au même niveau que l'exercice précédent. A noter le niveau maintenu des disponibilités financières (autour de 300 K€) et des placements (autour de 325 K€)
- Passif – Fonds propres restent d'un très bon niveau et évoluent peu à 572 K€
- Passif – Dettes - Emprunts PGE encours 98 K€

### Les points remarquables et variations notables :

- L'évolution positive du nombre de licenciés avec un nouveau record historique à plus de 44 000, ce qui a évidemment un impact sur les chiffres présentés.
- Les cotisations encaissées (licences, mutations et assurances) ressortent à 1 828 K€ (+ 19%) pour 1 085 K€ reversées (+ 24%) pour un produit net de +743 K€. Sur l'exercice précédent le produit net ressortait à +649 K€.
- Les prestations de services (IRFBB) continuent de progresser à 870 K€ (+17%) même si on peut penser que l'on va atteindre rapidement un plafond.
- Cette activité en progression permanente génère des frais supplémentaires en termes d'hébergement (522 K€ +25%) et de frais de déplacements (112 K€ +14%) d'autant plus que les prix ont notablement augmenté sur ce type de prestations.
- On note également la forte augmentation des produits d'arbitrage à 581 K€ (+ 55%) à mettre en parallèle avec les frais d'arbitrage à 536 K€ (+51%). Ces chiffres laissent à penser que beaucoup plus de rencontres ont été couvertes cette année.
- Concernant les subventions perçues (région, Etat, ANS), légère baisse à 123 K€ (- 5%) mais on sait que toutes les demandes possibles sont réalisées. Peut-être néanmoins une tendance qu'il faut bien garder à l'esprit.
- Concernant l'effectif, maintien à 17 salariés en CDI. Mais avec l'arrivée de 3 apprentis tout au long de 2023. Les salaires et les charges sociales sont en hausse, effet conjugué de la réévaluation du Salaire Minimum Conventionnel ainsi que le passage au statut cadre ou au forfait jour de certains salariés, voire également l'imputation comptable des heures supplémentaires.
- Concernant les produits exceptionnels dans lesquels on reprend tout ce qui est « amendes », la partie « dossier discipline » se maintient autour de 55 K€ (+1 K€ par rapport à l'exercice précédent) mais forte augmentation pour la partie « diverses » (de 14 K€ à 45 K€) du fait en grande partie des pénalités pour non-respect du statut de l'entraîneur.
- La Ligue a été contrôlée par l'Urssaf sur l'exercice, cela a généré un produit à recevoir de 4.128 € sur l'exercice.

**Délibération :** Etes-vous d'accord pour valider le rapport financier afin de le présenter lors de l'Assemblée Générale du 22 juin à Cap Découverte (81450 – LE GARRIC) ?

Votants : 21

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.**

Ce rapport financier sera présenté aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2024.

Patrice PY et Eric RODRIGUEZ souhaitent apporter une information sur le Plan 2 du Plan Régional de Reconquête.

Le plan régional a démarré avec un Plan 1 à plus de 128 000€. À la suite de ce Plan 1, un Plan 2 s'est créé en 2022 d'un montant de 50 k€.

Pour le plan 1, le bureau régional a décidé de proroger d'une saison en juin 2023. Depuis, les deux derniers axes du plan ont été très peu sollicités (3x3 pour les comités et Formation pour les clubs n'ayant pas bénéficié d'aide sur les deux saisons précédentes). Le plan 1 est donc arrivé à son terme.

Sur le plan 2 (50 000 € initial) 21 380.43 € ont été utilisés cette saison. Il reste donc 28 619.57€ sur ce Plan 2.

Axes	Fin 2022/2023	Utilisation 2023/2024	Fin du plan 1	Reste pour 2024/2025
Axe 1 - Formation	6 013 €	147,96 €	5 865,04 €	
Axe 2 - Dirigeants	FINI	- €	- €	
Axe 3 - Kits matériels / Clubs & MicroBasket	FINI	- €	- €	
Axe 4 - 3x3 / Comités	6 000 €	1 058,94 €	4 941,06 €	
<b>S/Total - Saisons 2021/22 et 2022/23</b>	<b>12 013 €</b>	<b>1 206,90 €</b>	<b>10 806,10 €</b>	
Axe 5 - Kits matériels / Basket Santé	12 500 €	- €		12 500,00 €
Axe 6 - 3x3 / Opération Ballons	12 500 €	16 420,80 €		- 3 920,80 €
Axe 7 - 3x3 / Opens Plus	25 000 €	4 959,63 €		20 040,37 €
<b>S/Total - Saisons 2022/23 et 2023/24</b>	<b>50 000 €</b>	<b>21 380,43 €</b>		
	01/05/2023	S/total - saison 2023/2024	01/05/2024	
<b>TOTAL</b>	<b>62 013 €</b>	<b>33 393,43 €</b>	<b>28 619,57 €</b>	

Patrice PY informe les membres du Comité Directeur Régional que ce plan 2 a été prorogé d'une saison par le Bureau Régional lors de la réunion du 25 mai 2024.

Patrice PY présente à l'ensemble des membres du Comité Directeur Régional présents le budget prévisionnel et les dispositions financières pour la saison 2024/2025.

Le budget prévisionnel est construit sur une base de licenciés de 40 000. Au niveau des activités de la Ligue, nous restons sur le même dispositif de la saison qui vient de passer. Nous avons donc juste ajusté certains chiffres par rapport au réalisé de l'exercice qui vient de se terminer. Ce budget prévisionnel s'élève à 3 693 480€ (total des charges/produits) et prend également en compte les nouvelles dispositions financières. *Annexe 5.*

Concernant les dispositions financières (*Annexe 6*), les principales modifications apportées sont : les licences (+1€ au socle), les indemnités des officiels (en lien avec l'augmentation des maxima par le Comité Directeur Fédéral), les forfaits financiers, l'intégration des modifications validées par le Comité Directeur Fédéral, le statut des techniciens (augmentation de la pénalité pour non-conformité en PN et R2), augmentation du tarif horaire et unité d'éclairage du gymnase.

Pour rappel, concernant la résolution aux sujets des dispositions financières lors de l'Assemblée Générale, les statuts de la Ligue Occitanie indiquent (Article 7) que « *L'Assemblée Générale Ordinaire adopte le budget prévisionnel proposé par le Comité Directeur. Elle fixe le prix du remboursement des frais de déplacement, de missions ou de représentations effectués par les membres du Comité Directeur dans l'exercice de leurs activités dans la limite du plafond constitué par les tarifs fédéraux.* » Cela signifie que toutes les autres décisions sont à la discrétion et à l'appréciation du Comité Directeur Régional.

Pour donner suite à cette présentation, Anne-Lise PY questionne sur la séparation du 3x3 dans le budget. Eric RODRIGUEZ répond qu'avec le changement d'équipe (comité directeur régional), il faudra attendre pour cette demande. Le 3x3 fait partie du pôle opérationnel « compétitions et pratiques sportives » sur l'organisation actuelle, aussi un budget a bien été alloué pour la pratique 3x3.

Patrice PY rappelle que tous les projets sont écoutés par les membres élus et la direction, il demande seulement à ce que ces derniers soient accompagnés d'un coût afin que les décisions puissent être prises.

Jean-Jacques DESSAINT demande aux membres du Comité Directeur Régional présents de délibérer sur ces documents afin de les diffuser aux clubs occitans avant le 12 juin et de les soumettre à l'Assemblée Générale du 22 juin 2024.

**Délibération :** Etes-vous d'accord pour valider le budget prévisionnel et les dispositions financières pour la saison 2024/2025 afin de les soumettre à l'Assemblée Générale du 22 juin ?

Votants : 21      POUR : 20      CONTRE : 0      ABSTENSION : 1

**La délibération est adoptée à la majorité des membres du Comité Directeur Régional présents.**

Le budget prévisionnel et les dispositions financières seront diffusés aux clubs avant le 12 juin puis soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 22 juin.

A la suite de cette délibération, le Commissaire aux Comptes certifie que tous les documents financiers sont validés et peuvent donc être présentés à l'Assemblée Générale du 22 juin 2024.

- Stéphane PLAT a quitté la réunion à 10h30
- Laurent LACAZE a rejoint la réunion à 10h30

### **1.3. Préparation du Plan de Développement 2024-2028 : retour des responsables par thèmes**

Formation (Alain PUEL) : remercie les participants (Frank, Patrick, Aurore, Huguette). Volonté de créer un projet identifié « parcours du bénévole » avec 4 actions qui s’y rattachent :

- Base documentaire + capsules vidéos sur les thématiques transversales : mise en place de formations/informations en présentiel ou visioconférence pour les détailler le cas échéant, utilisation du nouvel outil de la FFBB Teach Up (qui remplacera Sporteef)
- Autour du Basket : maintien de l’action, en revoyant les aspects pédagogiques, et le format. Peut-être proposer les interventions terrains comme revalidation dans le cadre du statut du technicien ?
- Séminaire des dirigeants : 1 fois dans le mandat, avec des temps conviviaux (Escape Game du bénévole...)
- DLA (Dispositif Local d’Accompagnement) : mettre en place l’accompagnement des clubs avec Loïc Condé par exemple (audit des clubs)

3x3 (Anne-Lise PY) : un questionnaire a été envoyé à tous les comités à destination des élus et salariés qui ont la charge du 3x3 sur leur territoire. C’était un questionnaire qui demandait de revenir sur les 4 dernières saisons. Ainsi nous avons maintenant des données précises sur l’évolution du 3x3 dans notre Ligue. A noter que 9 comités sur 10 ont une commission ou un pôle 3x3 et organisent des Open Access JuniorLeague ou SuperLeague. Peu de comités organisent une formation des officiels ainsi que le tournoi 3x3 Entreprises. Globalement, nous avons pu remarquer sur cette mandature une évolution sur les compétitions des clubs notamment en jeunes. À la suite de ce constat, des perspectives d’évolutions ont été réfléchies par ce groupe de travail grâce aux retours des comités et seront proposées pour la prochaine mandature.

RH (Bruno MARITON) : plusieurs réunions de travail ont été menées afin de faire le bilan de cette mandature et des sujets prioritaires à travailler lors de la prochaine. Plusieurs éléments ressortent de ces échanges : l’augmentation du nombre de salariés au sein de la Ligue (désormais 19 salariés dont 3 alternants + 3 CTS = 22 collaborateurs) ce qui a donc demandé une adaptation et une évolution des missions de chacun. Cette augmentation a également entraîné des évolutions concernant les bâtiments (réaménagement des bureaux de Maurin), cette remarque concernant les bâtiments est un réel questionnement pour la prochaine mandature du fait du nombre de salariés grandissant mais également de la multiplication de nos formations. En conclusion de ces échanges, une réflexion est donc portée sur la mise en place d’un groupe Ressources Humaines plus présent afin d’avancer sur les sujets des conditions de travail pour les salariés et collaborateurs, des relations entre collaborateurs et élus, ainsi que des conditions dans lesquelles nous pouvons recevoir dans nos locaux toutes les personnes internes et externes à la Ligue.

Compétitions (Bruno HAETTY) : une réunion s’est tenue sur ce sujet avec les techniciens et élus de la Ligue et des comités. Il en ressort plusieurs points : les modalités administratives d’engagement sont un peu lourdes pour les clubs (engagements dématérialisés à partir de cette saison). Des réflexions sont portées sur la catégorie U13 pour les championnats et la Ligue de Développement notamment mais également sur certaines catégories Seniors. Réflexion également sur les formats des brassages. Il sera primordial au début de la prochaine mandature de se réunir rapidement afin d’avancer sur ces réflexions.

Officiels (Christophe RODRIGUEZ) : une réunion de travail s’est tenue en visioconférence sur ce sujet. Les objectifs moteurs qui ressortent de ces échanges sont : la formation et la fidélisation. Ces deux points sont liés afin d’investir sur une équipe de bénévoles pour aider les salariés à la formation de nos officiels. Les formations fonctionnent très bien aujourd’hui mais malgré cela on constate que nous avons du mal à couvrir les rencontres par des arbitres, que nous manquons d’OTM chaque saison (nombreux arrêts en fin de saison) et que nous ne pouvons pas aider les clubs dans les formations des officiels. Enfin, la formation des observateurs et des statisticiens devra avoir une place plus importante dans la prochaine mandature afin d’améliorer les qualités de nos officiels sur les terrains grâce aux observateurs mais également de part la fonction d’avenir que représentera le statisticien dans les prochaines années.



## 1.4. Affiliations, renouvellements et modifications des structures sur le territoire

Comité	Structure	Type	Avis LR	Date Avis	Commentaires	Avis Comité	Décision FF
0031	CTC Basket Cœur de Garonne	Renouvellement CTC	Favorable	18/04/2024	-	Favorable	
0031	CTC Union 31 Nord	Fin de la CTC	Favorable	28/04/2024	Launaguat BC & Bruguieres BC	Favorable	
0031	Horizon Nord Est Toulousain	Renouvellement CTC	Favorable	01/05/2024	Changement de nom : CTC BCN31	Favorable	
0031	CTC Confluent Basket	Renouvellement CTC	Favorable	03/05/2024		Favorable	
0032	CTC Union Gascogne Basket	Renouvellement CTC	Favorable	20/03/2024	-	Favorable	Validation
0032	Gers Est Basket	Renouvellement CTC	Favorable	19/04/2024	changement de nom : CTC GIM	Favorable	
0034	CTC Basket Ouest Hérault	Modification CTC	Favorable	16/04/2024	retrait ES Paulhan	Favorable	Validation
0034	Centre Hérault Basket	Création CTC	Favorable	28/04/2024	ES Paulhan Basket & Lodève BC & St André BCH	Favorable	
0034	CTC Castelnaud Montpellier Basket Métropole	Création CTC	Favorable	28/04/2024	CAB Montpellier & Castelnaud B.	Favorable	
0030	CTC Vergèze Milhaud Basket	Modification CTC	Favorable	29/04/2024	retrait Nimes Basket et chgt de nom	Favorable	
0034	CTC Montpellier St Gély Basket	Création CTC	Favorable	mail	Montpellier B. Mossou & St Gély Basketball	en attente d'avis	
0081	CTC BAB'SS	Renouvellement CTC	Favorable	15/04/2024	-	Favorable	Validation
0081	CTC L2C 81	Création CTC	en attente d'avis	dérog. BF ??	BC Cunac Lescure & US Carmaux	en attente d'avis	
1166	CTC Cabestany - Elne	Renouvellement CTC	Favorable	15/04/2024	-	en attente d'avis	Validation
1248	CTC Elan Aveyron Basket	Modification CTC	Favorable	28/04/2024	retrait Rodez A.B.	Favorable	
4682	Grisolles - Castelball - Villemur	Création CTC	Favorable	28/04/2024	B. Grisolles & Castelball City & Villemur BC	Favorable	
4682	Caussade - Gimbelet	Création CTC	Favorable	29/04/2024	SA Caussade & Gimbelet BC	Favorable	
4682	CTC Avenir Lot Basket	Modification CTC	Favorable	12/05/2004	Rajout : Pradines L.B.	Favorable	
0030	CTC Direction Territoriale Quissac St Hippolite du Fort	Renouvellement CTC	Favorable	19/04/2024			
0030	CTC Basket Vidourle Vaunage	Renouvellement CTC	Favorable	27/05/2024	demande faite par courriel		
0081	CTC Grand Albigeois	Fin de la CTC	Favorable	27/05/2024	demande faite par courriel		

Certaines demandes de fin de CTC n'ont pas encore été finalisées : CTC Saint Girons Salies (0009), CTC Montauban St Nauphary Basket (4682), CTC Montpellier Méditerranée Métropole Basket (0034).

Enfin, il y a toujours une demande en cours pour la dissolution de l'Union Catalane Basket (1166) pour laquelle la Ligue a émis un avis favorable.

## 2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :

### 2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

#### 2.1.1. Point RH

Bruno MARITON informe les membres du Comité Directeur Régional présents de plusieurs points concernant le pôle Ressources Humaines, notamment à la suite d'une réunion qui s'est tenue entre Jean-Jacques DESSAINT, Alain PUEL, Eric RODRIGUEZ, Aurore FILLIATRE, Jacob MOULIN et lui-même à Narbonne le 21 mai.

Les recrutements sont lancés pour les différents postes en apprentissage (Assistant(e) en Communication et Chargé(e) de Promotion et Développement), des entretiens ont été menés par Aurore FILLIATRE et Justine ROMBOLETTI. Deux personnes ont été sélectionnées, nous sommes en attente de leur accord ainsi que des écoles afin de finaliser leur possible contrat d'alternance.

Vincent PINHO a commencé sa formation DESJEPS, son contrat en CDI a été suspendu le temps de cette formation, faisant place à un contrat d'apprentissage le concernant.

Pour pallier l'absence de Vincent lors de ses temps de formation et au départ de Nils POULARD (fin de l'alternance), la Ligue a diffusé une offre d'emploi pour un Conseiller Technique Fédéral basé sur le secteur Méditerranée. 15 candidatures ont été reçues et étudiées, 4 candidats ont été retenus pour des entretiens qui se sont déroulés la semaine du 27 mai. La décision devrait être prise en ce début de semaine quant à la personne qui rejoindra la Ligue fin août.

Afin de remplacer Justine MANZANO PEREZ pendant son congés maternité, un appel à candidature au poste d'Assistant(e) de direction a été diffusé pour un CDD de remplacement du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre.

Adriana DOS SANTOS a décidé d'arrêter sa mission avec la Ligue à la fin de la saison, une piste de réflexion est donc en train d'être mise en place entre le groupe RH et Patrick CHICANNE pour la gestion du pôle Espoirs de Toulouse.

#### 2.1.2. Point Financier

La Ligue utilise aujourd'hui le logiciel comptable Quadratus. Ce logiciel a été racheté par CEGID qui n'actualise plus le système de facturation. Ce changement pose donc des problèmes dans notre fonctionnement et une recherche s'est portée vers un nouveau fournisseur : PENNYLANE (ciblage des entreprises PME/TPE). Le pôle comptabilité a fait part de ce souhait de changement au Commissaire aux Comptes qui n'a pas de réticences à ce changement et à ce fournisseur. Patrice PY et Eric RODRIGUEZ ont donc demandé aux membres du Bureau Régional de statuer sur ce changement de logiciel. Le Bureau Régional ayant voté à l'unanimité « pour », ce changement se fera à compter de juillet une fois les comptes clôturés par l'Assemblée Générale du 22 juin.

#### 2.1.3. Commission Régionale de Discipline

Gérard NEBOUT président de la Commission de Discipline, souhaite donner quelques informations concernant les dossiers disciplinaires cette saison.

123 dossiers pour 3FT ont été ouverts, 103 dossiers d'incidents soit un total de 226 dossiers traités par la Commission Régionale de Discipline. A noter également que 10 % des dossiers traités ont donné lieu à une instruction pour violence et/ou propos à caractères discriminants, 21 dossiers ont été ouverts par le Président ou la Secrétaire Générale. Enfin, un nombre important d'indisponibilités de la part des membres de la Commission Régionale de Discipline sur les secteurs Ouest et Centre en fin de saison est à noter.

Si on observe une baisse d'environ 15% des dossiers pour 3 FT – probablement due en partie aux sanctions financières faites aux clubs et surtout à la non-comptabilité des fautes G2 – les dossiers pour incidents restent stables malgré toutes les campagnes de sensibilisation faites par la Ligue Occitanie.

Gérard NEBOUT souhaite remercier l'ensemble des bénévoles de cette commission pour leur accompagnement tout au long de la saison.

→ Bruno HAETTY a quitté la réunion à 11h30

## **2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)**

### **2.2.1. Grenelle des incivilités – Synthèse des travaux**

Justine MANZANO PEREZ présente la synthèse des travaux effectués par le groupe de travail du Grenelle des Incivilités (*Annexe7*).

Ces travaux seront présentés lors de l'Assemblée Générale à Cap Découverte puis des propositions seront effectuées ensuite à la FFBB afin d'essayer de travailler ensemble pour pallier au fléau des incivilités sur les terrains de basket.

Jean-Jacques DESSAINT remercie Jean-Luc COMBES et David SANTOS qui ont mené ce projet depuis le début de la saison, ainsi que Justine MANZANO PEREZ pour son soutien administratif lors de tous les échanges.

## **2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)**

### **2.3.1. Formation de Cadres et Dirigeants**

Alain PUEL fait un bilan des formations qui se sont tenues cette saison en Occitanie :

- Formation continue des entraîneurs : 10 journées ont été organisées sur l'ensemble du territoire avec des thématiques différentes. 140 personnes ont participé à ces actions.
- Brevet Fédéraux en collaboration avec les comités (Adultes, Jeunes, Enfants) : 283 stagiaires ont participé à ces formations.
- DETB : diplôme composé de 10 Certificats de spécialités. Les évaluations sont en cours pour certains modules et d'autres ont déjà été finalisés. C'est un total de 256 stagiaires qui ont été formés sur ces sessions tout au long de la saison.
- Formation professionnelle : 4 sessions de BPJEPS cette saison (Toulouse, Mauguio, Nîmes, Toulouges), l'ouverture d'une nouvelle session la saison prochaine à Tarbes. 2 sessions du titre professionnelle (Chargé de Promotion et Marketing Sportif), 1 sur chaque secteur. Formation reconduite la saison prochaine.
- Formation JIG : 1 journée de formation obligatoire pour 8 joueuses de NF1 (6 à Colomiers et 2 à Gimont), formation dispensée par la Ligue avec des thématiques diverses (reconversion professionnelle, préparation mentale, hygiène du sportif de haut-niveau).
- DEJEPS : 6 stagiaires ont participé à cette formation pour la session qui se déroulait en Occitanie avec Fabien PERRIGAULT comme coordinateur.

Enfin Jean-Jacques DESSAINT souhaitait faire un point sur les CFA avec les membres du Comité Directeur Régional pour les informer des évolutions sur ce sujet et des décisions prises et votées lors du Bureau Régional du 25 mai.

Nos formations BPJEPS sont actuellement portées par le CFA Occitanie Sport Animation. Il est important de souligner qu'en parallèle, la FFBB est en train de travailler pour que son CFA devienne plus intéressant que les CFA des Régions. La Ligue a pris un engagement auprès du CFA Occitanie de terminer jusqu'à la fin de saison 2024-2025 les sessions des BPJEPS de Mauguio, Nîmes et Toulouges. Celui de Tarbes serait portée par le CFA FFBB à compter de la saison 2024-2025. Celui de Toulouse, lui resterait porté par le CFA Occitanie pour une durée encore indéterminée.

Jean-Jacques DESSAINT et l'IRFBB souhaiteraient qu'il y ait une homogénéité dans l'engagement de nos formations auprès des CFA en basculant tous nos BPJEPS auprès du CFA FFBB.



Cependant, il est important de souligner que malgré ces souhaits et volontés, une clause mentionnée dans le contrat avec le CFA Occitanie Sport Animation empêcherait de passer l'intégralité de nos sessions BPJEPS avec le CFA FFBB. Après un échange entre le représentant du CFA et Frank CAMBUS, le CFA accepterait de déroger à cette clause mais également d'ouvrir le BPJEPS de Tarbes avec le CFA de la FFBB.

La Ligue s'est donc positionnée sur ses volontés envers les CFA pour les prochaines sessions du diplôme du BPJEPS, à la suite d'une délibération en Bureau Régional. Il a été décidé que les sessions BPJEPS de Mauguio, Nîmes et Toulouges se dérouleraient avec le CFA Occitanie pour la saison 2024/2025 avant d'envisager une autre solution pour la saison suivante et que le BPJEPS de Tarbes serait en revanche lui porté par le CFA FFBB à partir de la saison 2024/2025. Ces informations ont été communiquées au CFA Occitanie et à la FFBB.

### 2.3.2. Formation de joueurs (Patrick CHICANNE)

Patrick CHICANNE fait part de quelques points d'actualités concernant la formation du joueur :

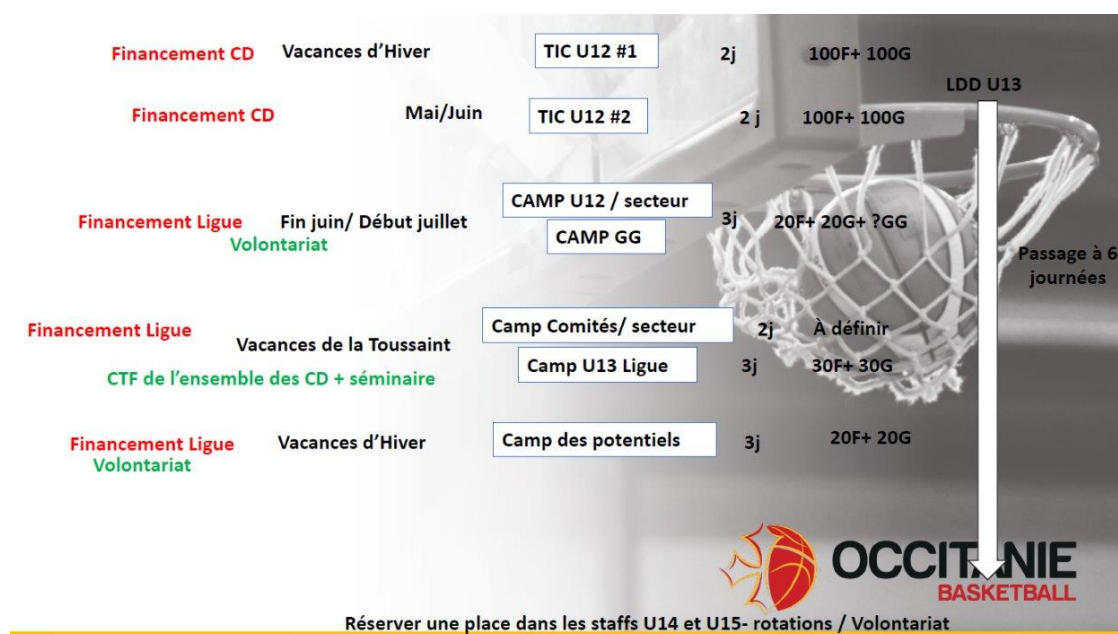
- U15 : A la suite du TIP à Sorgues, les deux équipes se sont qualifiées aux Finales Nationales à Angers sur la semaine de l'Ascension. Les filles terminent 5<sup>ème</sup> et les garçons 7<sup>ème</sup>. À la suite de ce tournoi un joueur a été pré sélectionné en équipe de France U15 (Théophilus FORDUWO) + 1 joueuse en pré sélection U15 (Paula SOLIER) + 1 joueuse en pré sélection U16 avec un an d'avance (Maelyne RAVIN).
- U13 : Les deux équipes ont été aux finales nationales à Voiron lors du week-end de l'Ascension également. Les garçons ont terminé à la 4<sup>ème</sup> place, les filles ont malheureusement terminé à la dernière place.
- TIS U14, départ cette semaine en Corse. Nous avons dû fournir deux arbitres au dernier moment car la Ligue du SUD n'avait pas d'arbitres ou n'avait pas donné l'information. La Ligue a demandé une aide financière de la FFBB pour cet évènement. Cette action amènera à la pré sélection du TIS U15 qui se passera au Temple sur Lot en début de saison prochaine.

### 2.3.3. Projet PPF 2024-2028 (Patrick CHICANNE)

La Ligue et les CTS ont pour objectif pour la prochaine mandature 2024/2028 de retravailler sur un PPF d'une durée de 4 ans, accompagné d'un cahier des charges des évènements PPF valable, lui aussi, toute la durée de la mandature. L'Equipe Technique Régionale (composée des CTF de la Ligue, mais également des Comités) s'est réunie à ce sujet le 3 mai 2024 afin d'échanger sur les différents évènements qui pourraient être proposés dans un but d'amélioration de la détection du joueur et de la joueuse.

Différentes propositions ont été faites par les comités afin de répondre à ces objectifs. Les membres du Bureau Régional avec l'aide de Jean-Pascal BOISSE et Patrick CHICANNE ont échangé sur ces propositions. Des axes d'amélioration ont été étudiés à la suite de ces échanges et ont été proposés aux présidents des comités le vendredi 7 juin lors du Conseil des Présidents afin que le projet PPF 2024/2028 soit puisse être voté lors de ce Comité Directeur Régional.

Patrick CHICANNE présente donc le projet du PPF 2024/2028 à l'ensemble des membres du Comité Directeur Régional :



Jean-Jacques DESSAINT demande à l'ensemble des membres du Comité Directeur Régional présents de délibérer sur ce projet de PPF pour la prochaine mandature 2024/2028.

**Délibération** : Etes-vous d'accord pour valider ce projet PPF pour la mandature 2024/2028 ?

Votants : 21      POUR : 21      CONTRE : 0      ABSTENSION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.**

L'Equipe Technique Régionale va donc pouvoir commencer à travailler sur la mise en place de ce nouveau PPF.

#### **2.3.4. ERO (Christophe RODRIGUEZ)**

Le prochain stage de recyclage des arbitres régionaux se déroulera à la Grande Motte les 14 et 15 septembre 2024. Christophe RODRIGUEZ souhaite remercier les répartiteurs de la Ligue pour le travail établi tout au long de la saison ainsi que les Comités pour leur aide dans la répartition pour combler les manques d'arbitres régionaux sur certains niveaux. La commission des compétitions et la commission des officiels remercient également Corinne LAFORRE pour la gestion des dérogations.

#### **2.4. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)**

##### **2.4.1. 5x5**

###### **2.4.1.1. Finales Régionales**

Les finales régionales se terminent ce week-end du 8 et 9 juin, rappel des dates et lieux :

- Finales Jeunes R3 Pyrénées et Accession RM3 : les 25 et 26 mai à Verfeil (31)
- Finales Jeunes R2 Secteur MED et PYR : les 1<sup>er</sup> et 2 juin à Carcassonne (11) et Saint Sulpice (81)
- Finales Occitanie : les 8 et 9 juin à Montauban (82)

Voici la liste des champions régionaux suite aux deux premiers week-ends de phases finales :

- BASKET CLUB VERFEILLOIS (31) en U15F R3
- MONTASTRUC BC (31) en U15M R3
- COLOMIERS BASKET (31) en U18F R3
- CASTRES BASKET CLUB (81) en U17M R3
- UNION SPORTIVE AUTERIVE (31) en U20M R3
- SEMEAC OLYMPIQUE BASKET accède à la RM2
  
- UA LALOUBERE (65) en U13F R2PYR
- UO PAMIERS BASKET (09) en U13M R2PYR
- NET'S BASKET CLUB (31) en U15F R2PYR
- BASKET SAINT ORENS (31) en U15M R2PYR
- BASKET ELUSA CLUB (32) en U18F R2PYR
- SEMEAC OLYMPIQUE BASKET (65) en U17M R2PYR
- TARBES UNION BASKET (65) en U20M R2PYR
  
- CASTELNAU BASKET (34) en U15F R2MED
- MONTPELLIER MOSSON (34) en U15M R2MED
- OMMB (34) en U18F R2MED
- MONTPELLIER MOSSON (34) en U17M R2MED
- OMMB (34) en U20M R2MED

###### **2.4.1.2. RSP**

L'Equipe Technique Régionale souhaite revoir certains points des règlements sportifs particuliers pour la catégorie U13. Elle souhaiterait que les membres du Comité Directeur Régional délibèrent sur un passage en division 2 des matchs se jouant à 4 contre 4 vers des matchs à 5 contre 5 à partir de la saison prochaine. Puis à ce que le ballon soit en taille 6 pour les garçons et les filles en division 1.

**Délibération** : Etes-vous d'accord pour que le championnat U13 se joue en 5 contre 5 en division 2 ?

Votants : 21      POUR : 20      CONTRE : 0      ABSTENSION : 1

**Délibération :** Etes-vous d'accord pour que le championnat U13 se joue avec un ballon taille 6 en garçons et en filles en division 1 ?

Votants : 21

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENSION : 1

**Les délibérations sont adoptées à la majorité des membres du Comité Directeur Régional présents.**

La commission des compétitions intégrera ces modifications dans les règlements sportifs particuliers U13 pour la saison 2024/2025.

Eric RODRIGUEZ souhaite apporter une information provenant de la FFBB au sujet des participations aux rencontres. Tout joueur inscrit sur la feuille de marque qu'il soit entré en jeu ou non sera désormais considéré comme ayant participé à la rencontre. Cette nouvelle règle vaut exclusivement pour les joueurs Seniors. Elle ne s'appliquera pas pour les joueurs de U21 et moins. La FFBB devrait transmettre dans les prochaines semaines des textes clairs sur ce sujet.

#### 2.4.1.3. Accession Pré-Nationale à NM3

Jean-Jacques DESSANT informe les membres présents que la Ligue a fait la demande pour obtenir deux accessions de Pré-Nationale à Nationale Masculine 3 à partir de la saison prochaine (comme c'était déjà le cas avant la réforme de la NM3). Dans l'attente d'un retour de la FFBB à ce sujet, il questionne les membres du Comité Directeur Régional quant à leur préférence pour le mode d'accession à ce niveau supérieur. Il y a deux options qui sont retenues afin d'établir un vote : une montée par secteur (MED et PYR), deux montées à la suite de la seconde phase d'accession.

**Délibération :** Préférez-vous une montée par secteur ou deux montées à la suite de la seconde phase d'accession ?

Votants : 21

PAR SECTEUR : 8

DEUX MONTEES SUITE A LA PHASE D'ACCESSION : 13

**La délibération est adoptée à la majorité des membres du Comité Directeur Régional présents.**

Pour donner suite à cette première délibération, se pose désormais la question de l'attribution des deux places réservées suite à la seconde phase d'accession. Plusieurs propositions sont faites : 1 place donnée à l'équipe classée 1<sup>ère</sup> à la suite de la phase d'accession + l'autre au vainqueur des « Play-Off », 2 places suite à un format court de phases finales (« Final Four ») ou deux places attribuées aux deux premiers de la phase d'accession (le titre de Champion Occitanie sera joué entre ces deux équipes lors des finales Occitanie).

A la vue des échanges et des différentes contraintes de calendrier sportif, la délibération se portera sur la dernière proposition.

**Délibération :** Etes-vous d'accord pour que les deux places soient attribuées aux deux premiers de la phase d'accession Occitanie ?

Votants : 21

POUR : 17

CONTRE : 1

ABSTENSION : 3

**La délibération est adoptée à la majorité des membres du Comité Directeur Régional présents.**

La commission des compétitions intégrera ces modifications dans les règlements sportifs particuliers Seniors Masculins pour la saison 2024/2025 sous condition de l'accord donnée par la FFBB pour cette seconde place.

➔ Laurence DESMARS a quitté la réunion à 13h30

#### 2.4.2. 3x3

Le Master de Région 3x3 2024 s'est déroulé le week-end du 11 et 12 mai à Caussade.

Les champions régionaux 3x3 sont désormais connus, il s'agit de :

- CASTELNAU B. (34) en U13 FEMININS
- TUB 65 (65) en U13 MASCULINS
- BLMA (34) en U15 FEMININS
- NIMES B (30) en U15 MASCULINS
- ECTB / Tournefeuille (31) en U18 FEMININS
- AVENIR MURETAIN (31) en U18 MASCULINS
- SA CAUSSADE (Quercy Garonne) en SENIORS FEMININS
- SA CAUSSADE (Quercy Garonne) en SENIORS MASCULINS

L'édition 2024 en quelques mots :

- 70 équipes participantes (12 équipes en U13F, en U13M, en U15M et en U18M, 11 équipes en U15F et U18F, 4 équipes en SM et 6 équipes en SF)
- 310 participants
- 151 matchs
- 2 jours de compétitions
- 4 terrains de pratique
- 15 marqueurs
- 12 refs

Le nombre d'équipes participantes ne cesse d'augmenter à chaque édition. Tous les comités étaient représentés.

La Ligue tient à remercier le club de Caussade pour l'organisation de cette manifestation, il y a eu de très bons retours des clubs sur l'organisation des deux journées.

Cet évènement souligne l'importance de travailler sur la formation des officiels (marqueurs et refs) pour la prochaine mandature, en effet il y avait peu d'officiels présents, le club de Caussade a dû combler les manques. La Ligue remercie également les formateurs REFS Léane HERRIOU et Philippe ESTEBAN et MARQUEURS Anne-Lise PY et Pierre VASSEUR pour le travail de formation effectué tout au long de l'année.

Les photos de l'évènements sont disponibles sur les réseaux sociaux.

Les finales du 3x3 entreprises se sont déroulées à Lille les 10, 11 et 12 mai 2024. Les deux équipes qualifiées sur nos finales régionales du 3x3 entreprises se sont qualifiées en quart de finale (Carglass du Gard et le Grand Auch). Elles se sont rencontrées à ce stade de la compétition et ce sont les gersois qui se sont qualifiés pour les ½ finales où ils se sont inclinés de 2 pts en prolongation. Ils ont remporté la petite finale en finissant 3<sup>ème</sup> de la compétition et remportant ainsi le bronze. Félicitations à eux.

Prochaines échéances :

- Open Plus Access Junior et Super League dans les comités
- Open Plus Super League à Toulouse le samedi 29 juin
- Open Plus Junior League à Toulouse le dimanche 30 juin

### 3. Tour de table

Jean-Jacques DESSAINT : remercie les personnes qui ont décidé de ne pas continuer sur le Comité Directeur Régional pour tout le travail qu'ils ont effectué sur cette mandature 2020/2024.

Jean CALVET : remercie l'ensemble de l'équipe de la Ligue au nom du comité du Tarn pour ces 4 ans.

Florence LARROQUE : remercie ceux qui s'en vont et ceux qui souhaitent continuer. Elle espère que le travail entre la ligue et les comités continueront sur cette lancée.

Dominique LAVAL : énonce de la part de Richard BERGAMO qu'il aimerait que les comités soient au courant des arbitres sélectionnés pour leur territoire sur des échéances importantes.

Anne-Lise PY : remercie Brigitte DESBOIS et le club de Caussade pour cette belle équipe de bénévoles présente lors du Master3x3 de Ligue.

Justine MANZANO PEREZ : remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur Régional et des présidents de comités pour l'accueil qui lui ont apporté depuis son arrivée en début de saison.

Brigitte DESBOIS : fait le point sur plusieurs informations fédérales. Jeux Olympiques : les clubs ont reçu une place, les comités et ligues 2 places. Label Mini Basket : évolution pour les clubs et les comités pour avoir un rythme plus récurrent.

Forum Mini Basket : 30-31 juin et 1<sup>er</sup> juillet à Salon de Provence. Pass'Sport : 1 joueur sur 4 en a bénéficié, dispositif renouvelé pour 2024. PSF : clôture de la campagne la semaine précédente, 653 clubs ont répondu (dont 86 en Occitanie, Ligue la plus représentée). Séminaire des nouveaux dirigeants : 19-20 juillet à Orléans, un covoiturage par la ligue devrait être organisé. Enfin, espère que nos 4 équipes de France de Basket brilleront lors des Jeux Olympiques de Paris.

Gérard AVAL / Huguette CHAPPAT / Patrick CHICANNE / Christine COMBES / Jean-Luc COMBES / Yves DESDOIT / David DUPREY / Catherine EMERY / Christel ESPINASSE / Magali FERRIER / Véronique JORDAN / Laurent LACAZE / Bruno MARITON / Jacob MOULIN / Gérard NEBOUT / Alain PUEL / Patrice PY / Christophe RODRIGUEZ / Eric RODRIGUEZ / David SANTOS / Sandrine VILAPLANA : RAS



**Prochain rendez-vous :**

**Assemblée Générale le samedi 22 mars à Cap Découverte (81450 LE GARRIC) à partir de 8h45**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 13h15.



Fait à Toulouse, le 14 juin 2024

La Secrétaire Générale,  
Huguette CHAPPAT

Le Président,  
Jean-Jacques DESSAINT